

PATRIMOINE

MIEUX PLANIFIER... MIEUX VIVRE

SOMMAIRE

LES SŒURS COURSOL,
DES FEMMES
ADMIRABLES
ET DÉVOUÉES

LE DON PLANIFIÉ:
UN PETIT EFFORT
AUX RETOMBÉES
IMPORTANTES

GIVING 2.0

DEVENIR
PHILANTHROPE,
ÇA S'APPREND!



TÉMOIGNAGE

UN HOMMAGE SENTI À L'UdeM

Danielle Dansereau

Alors qu'elle était encore enfant, Danielle Dansereau, accompagnée de sa mère, a assisté à une journée portes ouvertes de l'Université de Montréal. À la sortie du pavillon Principal, elle s'est confié à sa mère en regardant la tour: « C'est ici que je veux venir étudier. » Elle a concrétisé son rêve en décrochant pas moins de quatre diplômes de l'UdeM: baccalauréat et maîtrise en traduction, certificat en relations publiques et certificat en gestion philanthropique.

Aujourd'hui présidente de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal, elle s'est récemment engagée à faire un don testamentaire en faveur de l'Université. Elle vient ainsi appuyer son alma mater. Mme Dansereau est convaincue que le développement de son université passe par la philanthropie.

Issue des toutes premières cohortes formées en gestion philanthropique à l'UdeM, elle croit que le don planifié permet de faire un legs souvent substantiel sans rien enlever aux héritiers, et ce, grâce aux lois fiscales et aux crédits d'impôt accordés. Elle serait heureuse de voir de plus en plus de diplômés suivre ses traces et les invite à exprimer de cette manière leur reconnaissance envers leur université. « Chacun donne à la hauteur de ses moyens. Il suffit de choisir une formule de don qui correspond à ses rêves et à ses passions. » Elle ajoute que, déjà, c'est grâce à leur générosité que l'UdeM réalise des projets qui lui permettent de se classer parmi les meilleurs établissements universitaires du monde et que les dons planifiés assureront sans aucun doute l'avenir de ce développement.



TÉMOIGNAGE

L'Association qu'elle préside depuis 2011 regroupe quelque 350 000 membres au Canada, aux États-Unis, en Europe et ailleurs dans le monde. Il s'agit du plus important rassemblement de diplômés francophones d'Amérique.

L'éducation était une valeur supérieure dans sa famille. Le partage et le don de soi faisaient également partie des apprentissages. « Nous étions des enfants d'ouvriers et nos parents aspiraient à ce que nous entreprenions des études universitaires. Mes cousins ont été des modèles pour moi, car plusieurs ont fréquenté l'Université de Montréal », relate-t-elle.

Sa famille valorisait autant le français que l'anglais. Elle n'a donc eu aucun mal à étudier à l'Université McGill pour sa maîtrise en administration des affaires. Ce goût d'apprendre lui vient de sa détermination à déployer ses talents et ainsi faire bénéficier ses proches et ses collègues de ses connaissances.

Depuis sa jeunesse, Mme Dansereau s'est engagée bénévolement dans diverses causes. Au cours des dernières années, notamment, elle a donné de son temps à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, au Manoir Thérèse-Casgrain, au comité des pensions du CN, à l'Association canadienne de gestion des achats et à l'Association des MBA du Québec.

Sa carrière est riche d'expériences variées au sein de firmes d'envergure nationale telles que le CN, CGI, Bombardier Aéronautique, Inforoute Santé du Canada et l'Université de Montréal, où elle a réalisé des mandats en traduction, en affaires publiques et publicité, en approvisionnements, en gestion du changement et en formation. Les fonctions exercées dans ces entreprises lui ont permis de mettre en pratique les valeurs personnelles qu'elle privilégie : « Redonner à la société et faire avancer les choses. »

SUCCESSION LES SŒURS COURSOL, DES FEMMES ADMIRABLES ET DÉVOUÉES

C'est à Montréal, en 1913 et en 1914 que naissent les sœurs Apolline et Louise-Marie Coursol.

Apolline fait carrière comme infirmière à la Ville de Montréal après avoir suivi sa formation à l'Hôtel-Dieu de Montréal et obtenu son diplôme en sciences infirmières de l'UdeM en 1949.

Quant à sa cadette Louise-Marie, très habile en couture et rompie à l'art culinaire, elle se consacre aux soins de ses parents tout en chantant dans le Chœur des disciples de Massenet.

Ayant des personnalités et des caractères similaires, elles sont décrites par leur famille comme des femmes admirables, dévouées et courageuses face à l'adversité.

Passionnées par les voyages, l'opéra et la musique, ces résidentes des quartiers Outremont et Côte-des-Neiges ont choisi de concrétiser un rêve commun en effectuant un don testamentaire en faveur de l'Université de Montréal. C'est en sciences infirmières et en biochimie qu'elles destinent leur don afin d'aider des étudiants et des chercheurs dans la réalisation de leurs projets

respectifs. À la source de leur inspiration, un cousin professeur de sciences.

Apolline est morte le 22 septembre 2009 à l'âge de 96 ans. Louise-Marie l'a rejointe deux ans plus tard, à l'âge de 97 ans. Leur nièce, Élisabeth De Agazio-Boutin, les représentera à la Société du patrimoine de l'Université de Montréal.



Apolline et
Louise-Marie Coursol

POUR MIEUX PLANIFIER

LE DON PLANIFIÉ : UN PETIT EFFORT AUX RETOMBÉES IMPORTANTES

Depuis plus de 10 ans, la firme Desjardins Ménard & Associés travaille avec de nombreux donateurs pour structurer leurs dons planifiés. Au fil des années, les mêmes arguments invoqués pour faire ce type de don ou ceux avancés quand on hésite à le faire reviennent souvent. En voici un aperçu.

D'abord, les gens décident d'effectuer un don planifié parce qu'il leur offre un effet de levier exceptionnel. Avec une bonne planification, il est possible de faire un don selon son budget et de maximiser les retombées du montant accordé à l'organisme bénéficiaire. De plus, les donateurs réalisent que le gouvernement améliore sans cesse les avantages fiscaux découlant d'un don. Ainsi, l'État augmente la part des dons privés dans la société et réoriente les budgets publics vers d'autres nécessités du système. Plusieurs donateurs structurent leur planification de manière à diminuer leurs impôts de leur vivant ou au moment de leur décès en plus de verser un don substantiel.

Évidemment, l'objectif premier de tous les donateurs est d'aider une cause qui leur tient à cœur. Sans cet ingrédient essentiel, les raisons précédentes ne seraient pas suffisantes pour procéder à un don planifié. Aussi, la majorité des donateurs rallient les membres de leur famille à leur démarche, une pratique fortement encouragée par notre firme. De cette manière, personne ne sera privé d'un héritage; dans certains cas, celui-ci pourra même être révisé à la hausse.

Les gens intéressés par le don planifié ont parfois peur que le processus soit compliqué. Ça ne l'est pas forcément. Par ailleurs, beaucoup n'ont pas mis à jour leurs documents successoraux et croient que l'opération sera douloureuse. À ces considérations, je réponds que l'actualisation du bilan successoral, du testament et autres documents officiels est un acte responsable. Je dirais même qu'il s'agit d'un acte d'amour, car ceux qui vous survivront vous en seront reconnaissants. Il n'est agréable pour personne de régler une succession sens dessus dessous. En outre, c'est à la suite de cette réévaluation que les gens découvrent l'ampleur du don qu'ils peuvent faire sans désavantager leurs héritiers.

Tous les conseillers du domaine financier (comptables, notaires, avocats, assureurs, banquiers, etc.) ne sont pas obligatoirement des agents de complications. Au contraire, en choisissant des spécialistes qui leur ressemblent et en qui ils ont confiance, les donateurs ont accès à des conseils ingénieux et profitables. Ces experts connaissent la force du don planifié et peuvent vous aider significativement. Il n'en tient qu'au donateur d'établir ses balises et de les respecter pour obtenir les résultats escomptés.

Depuis toutes ces années à travailler avec une clientèle ouverte à la philanthropie, nous sommes en mesure de confirmer que le don planifié procure des avantages réels et que tout le monde en sort gagnant : les donateurs, leurs héritiers et la cause soutenue.

Valérie Ménard, B.A.A., conseillère en sécurité financière

Desjardins Ménard & Associés

LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE

EN 2003, L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL FONDAIT LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE AFIN DE REGROUPER, HONORER ET REMERCIER LES DONATEURS QUI ONT PRÉVU UN DON PLANIFIÉ AINSI QUE LES REPRÉSENTANTS DES SUCCESSIONS DES DONATEURS QUI ONT FAIT UN LEGS DANS LE PASSÉ. LA SOCIÉTÉ REGROUPE PLUS DE 150 INDIVIDUS ET SUCCESSIONS.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

LES INDIVIDUS :

Jürgen Dankwort
Danielle Dansereau

Christian Delaney
Michel Duchesneau

Laurent Gingras
Gilles Goulet

Ginette Gratton-Gingras
Cristine Lamoureux

Suzanne Samson

LES SUCCESSIONS (ET LEURS REPRÉSENTANTS)

Marie-Andrée-Bertrand (Pierre Landreville)
Catherine-Fradette (Sylvie Cameron)

Marthe-Demers (Michèle Laroche)
Pierrette-Proulx (Lisa M. Chalifoux)

Wilrose-Desrosiers (Gilles Brosseau)
Justine-Saade-Sergent et Yves-Sergent (Patrick Vinay)

ENTRE NOUS



PAR CHANTAL THOMAS
DIRECTRICE GÉNÉRALE DU BUREAU DU DÉVELOPPEMENT
ET DES RELATIONS AVEC LES DIPLÔMÉS

DEVENIR PHILANTHROPE, ÇA S'APPREND !

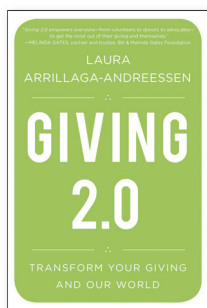
Voilà un signe que la philanthropie est une activité qui mérite d'être pratiquée le plus sérieusement du monde: l'Université Stanford, de Californie, offre maintenant une formation qui nous enseigne comment devenir un philanthrope averti.

Une telle formation nous initie à l'art de maximiser l'impact de nos dons en alliant le cœur et la raison. On y apprend à ajouter au mode réactif — on soutient un ami qui fait une course bénéfique ou on donne spontanément lors d'une catastrophe naturelle — le mode proactif — on planifie un don pour agir à la source d'un problème. On peut apprendre à naviguer sur l'océan des possibilités pour devenir un donateur plus efficace. On réalise aussi qu'il y a des moments ou des gens qui nous inspirent à agir sans plus attendre, à donner maintenant; à passer du mode «j'y crois, j'y pense», au mode «je le fais».

Laura Arrilaga-Andreessen est l'initiatrice de cette formation. Elle dirige le Center of Philanthropy and Civil Society, qu'elle a fondé dans la prestigieuse université américaine. Elle avait auparavant fondé le Silicon Valley Social Venture Fund. Un programme de bourses et d'investissement social sous-tend son œuvre. Dans son livre intitulé Giving 2.0: Transform your giving and our world, elle nous amène à mieux évaluer comment nos dons, lorsqu'ils sont judicieusement réfléchis et planifiés, peuvent contribuer à changer le monde. Parmi les conseils prodigués, chercher nos points d'intérêt pour découvrir les causes qui nous conviennent le mieux; passer du mode «sympathie» au mode «stratégie» notamment en posant des questions aux organismes qu'on souhaite aider et en faisant nos choix en fonction de la qualité des réponses obtenues et des affinités créées; passer du don fait isolément au geste mobilisateur où nous inciterons d'autres à suivre notre exemple, utilisant ainsi l'effet de levier pour augmenter l'impact de notre aide et par le fait même prendre part à une innovation sociale d'envergure.

Bonne philanthropie!

La Société du patrimoine a 10 ans! Je profite de l'occasion pour dire un immense merci à tous les donateurs qui en font partie. Grâce à vous, l'Université de Montréal est mieux préparée à poursuivre sa mission de recherche et d'enseignement pour des décennies à venir! Cristine Lamoureux, nouvelle directrice du secteur Dons majeurs et planifiés, se joint à moi pour ces remerciements.



LECTURE SUGGÉRÉE

GIVING 2.0

«Toute personne qui donne son temps ou son argent, partage son expérience, son expertise ou son réseau de contacts est un philanthrope. Tous les jours, des millions de personnes ordinaires font preuve d'une générosité qui sort de l'ordinaire.» Dans Giving 2.0, d'où sont tirées ces lignes, on peut apprendre à maîtriser l'art de la philanthropie pour contribuer à changer le monde.

Ce livre en anglais (malheureusement non disponible en français au moment d'aller sous presse) est offert aux lecteurs de Patrimoine à titre gracieux jusqu'à épuisement des stocks.

Pour obtenir gratuitement ce livre, veuillez cocher la case appropriée sur la carte-réponse ci-jointe.

Le bulletin Patrimoine est publié à l'intention de la famille universitaire et des amis de l'Université de Montréal. Vos commentaires et suggestions sont bienvenus et peuvent être adressés à Chantal Thomas, Bureau du développement et des relations avec les diplômés, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3J7, à <chantal.thomas@umontreal.ca> ou par téléphone au 514 343-5688.

L'information présentée dans ce bulletin a été obtenue de sources jugées fiables, mais l'Université de Montréal ne peut garantir son exactitude. L'Université, ses employés et ses conseillers n'assument aucune responsabilité quant aux erreurs ou omissions, ou tout dommage découlant de l'usage des renseignements publiés. Nous recommandons aux lecteurs de consulter leurs propres conseillers afin de déterminer l'applicabilité, dans chaque cas particulier, de l'information contenue dans ce bulletin.

Tous droits réservés. Ce bulletin est protégé contre toute reproduction ou exploitation illégales.

